

Conseil départemental du Val-de-Marne

Séance du 28 mars 2022

Vœu présenté par M^{me} Flore Munck
au nom des groupes « Val-de-Marne en commun - PCF et citoyen.nes », socialiste et
républicain, et de M. Daniel Guérin conseiller départemental

Carte scolaire 2022/2023. Pour un plan d'urgence et une dotation exceptionnelle pour le Val-de-Marne.

CONSIDÉRANT la déconnexion totale entre les moyens de l'éducation nationale et les besoins réels des élèves et des équipes éducatives, afin de réduire les inégalités scolaires et spatiales et de garantir aux élèves val-de-marnais l'accompagnement indispensable à la réussite de leurs études ;

CONSIDÉRANT qu'après deux années d'une scolarité perturbée par la pandémie, les conditions dégradées d'enseignement et d'appropriation des savoirs ont fragilisé la continuité pédagogique et creusé les inégalités scolaires ;

CONSIDÉRANT la carte scolaire présentée par la DASEN lors du Conseil départemental de l'éducation nationale du 8 février dernier, avec 160 fermetures de classes en primaire et la suppression de 1 000 heures d'enseignement pour le secondaire, alors même que le Val-de-Marne avait déjà été écarté de la dotation exceptionnelle accordée à l'Académie de Créteil pendant le confinement de l'an dernier ;

CONSIDÉRANT que la baisse annoncée par l'Éducation nationale du nombre de collégiens Val-de-Marnais.es, pour autant qu'elle soit vérifiée, devrait permettre de réduire le nombre d'élèves par classe, dans un département qui compte un tiers des collèges en Réseau d'Éducation Prioritaire. A contrario, ce projet de carte scolaire avec de nombreuses fermetures de classe, une baisse massive des volumes de Dotation Horaire Globale et la suppression de cours en demi-groupe, va provoquer une hausse moyenne des effectifs ;

CONSIDÉRANT que le nombre annoncé de classes ULIS demeure très inférieur aux besoins, au regard du nombre de notifications et de l'insuffisance persistante des effectifs d'assistants d'élèves en situation de handicap, une situation aggravée par la mise en place des PIAL ;

CONSIDÉRANT la mobilisation grandissante des enseignant.e.s, parents et élu.e.s, pour refuser les fermetures de classes dans le premier degré ainsi que celles envisagées concernant des classes dans de nombreux collèges ;

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU VAL-DE-MARNE

EXIGE l'annulation des projets de fermetures de classes envisagés et la création des postes nécessaires, afin de garantir les missions du service public de l'Éducation nationale pour la rentrée 2022 et l'année scolaire 2022-2023 ;

DEMANDE qu'aucune classe du Val-de-Marne (hors REP) ne compte plus de 26 élèves par classe ;

SOUTIENT la forte mobilisation des AESH pour l'obtention d'un véritable statut de fonctionnaire avec le salaire afférent, pour la création massive de postes d'AESH ainsi que l'ouverture de classes ULIS supplémentaires ;

RENOUVELLE son exigence d'un véritable plan d'urgence accompagné d'une dotation exceptionnelle pour le Val-de-Marne, afin de permettre aux enseignant.e.s et plus globalement à la communauté éducative, de disposer des moyens humains et des équipements indispensables pour assurer des conditions d'enseignement visant à la réussite de tous les enfants, à tous les cycles de leur scolarité.
